



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 2 avril 2012 à 19 h  
8420, boul. Lacordaire**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement  
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville  
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement  
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement  
Monsieur Robert L. Zambito, conseiller de la ville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Gilles Rainville, directeur d'arrondissement  
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

**CA12 13 0084**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Qu'à 19 h, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

**CA12 13 0085**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



**CA12 13 0086**

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2012.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2012 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

À 19 h 2, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Un (1) citoyen fait une intervention. À 19 h 4, la période de questions est terminée.

**CA12 13 0087**

---

**ACCEPTER L'OFFRE DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DES OPÉRATIONS DE GÉRER LE PROGRAMME D'IMPLANTATION DE LA TECHNOLOGIE RFID AINSI QUE DES ÉQUIPEMENTS DE LIBRE-SERVICE ET AUTORISER LE LANCERMENT DU OU DES APPELS D'OFFRES DANS LE BUT DE CONCLURE TOUTES LES ENTENTES POUR CE FAIRE.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, l'offre de la Direction de la culture et du patrimoine du Service du développement et des opérations de gérer le programme d'implantation de la technologie RFID ainsi que des équipements de libre-service et d'autoriser le lancement du ou des appels d'offres dans le but de conclure toutes les ententes pour ce faire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1123186002

**CA12 13 0088**

---

**AUTORISER LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION, L'APPROBATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION AINSI QUE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS ET ANIMATION GÉNÉRALE DE LA FÊTE DU CITOYEN 2012 - CONTRAT NUMÉRO RM12-0226.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation, d'approuver les critères de sélection contenus dans la grille d'évaluation et de pondération jointe au sommaire décisionnel numéro 1120240002 et d'approuver la composition du comité de sélection formé de trois membres (dont un membre n'est pas un fonctionnaire de l'arrondissement) choisis parmi les personnes qualifiées au sein de la fonction publique de la Ville de Montréal assumant des postes de :

- deux (2) chefs de division;
- un (1) professionnel;

et ce, pour l'organisation d'activités et animation générale de la Fête du citoyen 2012, contrat numéro RM12-0226.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1120240002

**CA12 13 0089**

---

**MODIFICATIONS AUX CONTRATS NUMÉROS 2003-02 ET 2005-06 - CLAUSES CONCERNANT LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES - CONCEPTION ET GESTION INTÉGRÉES INC.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'autoriser les modifications aux contrats numéros 2003-02 et 2005-06 avec la compagnie CONCEPTION ET GESTION INTÉGRÉES INC. relativement aux clauses de dépenses énergétiques soit pour la fourniture de gaz naturel à l'aréna Hébert, contrat numéro 2003-02 et pour la fourniture de gaz naturel et d'électricité à la piscine intérieure, contrat numéro 2005-06.

De plus, il est résolu d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer les addendas prévus à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1122242002



**CA12 13 0090**

---

**SOUSSION - ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE RADIOCOMMUNICATION  
- CONTRAT NUMÉRO RM12-0311- CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE LTÉE.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE LTÉE, le plus bas soumissionnaire conforme pour l'achat d'équipements et accessoires de radiocommunication, contrat numéro RM12-0311, au montant total de 71 699,33 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1124708005

**CA12 13 0091**

---

**SOUSSION - ASSAINISSEMENT DES SYSTÈMES DE VENTILATION DES LOCAUX  
ADMINISTRATIFS AU 6025, MÉTROPOLITAIN EST - CONTRAT NUMÉRO 300-116 -  
AIRTOX INC. (2426-4731 QUÉBEC INC.).**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie AIRTOX INC. (2426-4731 QUÉBEC INC.), le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'assainissement des systèmes de ventilation des locaux administratifs au 6025, Métropolitain Est, contrat numéro 300-116, au montant total de 99 453,38 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1122242004

**CA12 13 0092**

---

**SOUSSION - ÉLIMINATION ET TRANSPORT DE DÉCHETS PROVENANT DU  
NETTOYAGE DES RUES ET DU DÉPÔT À NEIGE POUR LA PÉRIODE DU 10 AVRIL AU  
31 DÉCEMBRE 2012 - CONTRAT NUMÉRO 2012-02 - MULTI-RECYCLAGE S.D. INC.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie MULTI-RECYCLAGE S.D. INC., le plus bas soumissionnaire conforme pour l'élimination et le transport de déchets provenant du nettoyage des rues et du dépôt à neige pour la période du 10 avril au 31 décembre 2012, contrat numéro 2012-02, au montant total de 152 600,57 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1125180002

### **CA12 13 0093**

---

**SOUSSION - FOURNITURE ET INSTALLATION DE CAMÉRAS ET ENREGISTREURS POUR LES PAVILLONS DES PARCS LUIGI-PIRANDELLO, PIE-XII, GIUSEPPE-GARIBALDI, HÉBERT ET COUBERTIN - CONTRAT NUMÉRO RM12-0310 - INTER-CITÉ VIDÉO INC.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie INTER-CITÉ VIDÉO INC., le plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture et l'installation de caméras et enregistreurs pour les pavillons des parcs Luigi-Pirandello, Pie-XII, Giuseppe-Garibaldi, Hébert et Coubertin, contrat numéro RM12-0310, au montant total de 27 146,75 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1124708004

### **CA12 13 0094**

---

**SOUSSION - FOURNITURE D'ASPHALTE TIÈDE - CONTRAT NUMÉRO RM12-0457 - TECH-MIX DIVISION DE BAU-VAL INC.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie TECH-MIX DIVISION DE BAU-VAL INC., le seul soumissionnaire conforme pour la fourniture d'asphalte tiède Hi-Tech, contrat numéro RM12-0457, selon les besoins et à la demande, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012, jusqu'à concurrence d'achats cumulés de 15 000 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1120240001



**CA12 13 0095**

**SOUSSION - RÉFECTION DE TROTTOIRS 2012 - CONTRAT NUMÉRO 102-133 - MIVELA CONSTRUCTION INC.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie MIVELA CONSTRUCTION INC., le plus bas soumissionnaire conforme pour la réfection de trottoirs 2012, contrat numéro 102-133, au montant total de 228 231,12 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.08 1125180003

**CA12 13 0096**

**SOUSSION - SERVICE D'EXCAVATION PNEUMATIQUE POUR LA RÉPARATION MINEURE OU LE REMPLACEMENT DE VANNES DE SERVICE D'EAU ET POUR LE NETTOYAGE DE BOÎTIERS DE VANNES DE RUES - CONTRAT NUMÉRO RM12-0455 - 9083-0126 QUÉBEC INC. (CREUSAGE R.L.).**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter la soumission de la compagnie 9083-0126 QUÉBEC INC. (CREUSAGE R.L.), le plus bas soumissionnaire conforme pour le service d'excavation pneumatique pour la réparation mineure ou le remplacement de vannes de service d'eau et pour le nettoyage de boîtiers de vannes de rues, contrat numéro RM12-0455, selon les besoins et à la demande, pour une période maximale de 24 mois, selon le taux horaire soumissionné jusqu'à concurrence d'achats cumulés de 45 000 \$ pour l'année 2012.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.09 1124708003

**CA12 13 0097**

**SOUSSION - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU BÉTON DE CIMENT ET DES MATÉRIAUX DE CHAUSSÉE DANS LE CADRE DE DIVERS CONTRATS INSCRITS AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE L'ANNÉE 2012 - CONTRAT NUMÉRO SP-43 - GROUPE ABS INC.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

Le 2 avril 2012

D'accepter la soumission de la compagnie GROUPE ABS INC., le soumissionnaire conforme s'étant mérité le meilleur pointage lors de l'évaluation par le comité de sélection, pour les services professionnels pour le contrôle de la qualité du béton de ciment et des matériaux de chaussée dans le cadre de divers contrats inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'année 2012, contrat numéro SP-43, au montant total de 35 785,97 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.10 1125180004

#### **CA12 13 0098**

---

**APPROUVER L'ENTENTE AVEC LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM) POUR LES SERVICES DE QUATRE (4) CADETS POLICIERS À VÉLO EFFECTUANT DE LA PATROUILLE SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT, DU 4 JUIN AU 20 AOÛT 2012.**

Il est proposé par Robert L. Zambito

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver l'entente avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour les services de quatre (4) cadets policiers à vélo effectuant de la patrouille sur le territoire de l'arrondissement, du 4 juin au 20 août 2012, pour un montant total de 37 380 \$ et d'autoriser le directeur d'arrondissement à signer ladite entente.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.11 1123385015

#### **CA12 13 0099**

---

**APPROUVER LES CONVENTIONS AVEC GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD, LA CORPORATION DE FOOTBALL JUNIOR DE ST-LÉONARD INC. ET L'ASSOCIATION DU SOCCER DE ST-LÉONARD (A.S.S.L.) INC. AFIN DE PERMETTRE LA VENTE D'ANNONCES PUBLICITAIRES DANS LES ARÉNAS MARTIN-BRODEUR ET ROBERTO-LUONGO, AINSI QU'AU STADE HÉBERT.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver les conventions avec Gestion Multisports St-Léonard, la Corporation de football junior de St-Léonard inc. et l'Association du soccer de St-Léonard (A.S.S.L.) inc. afin de permettre la vente d'annonces publicitaires dans les arénas Martin-Brodeur et Roberto-Luongo ainsi qu'au stade Hébert, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.



De plus, il est recommandé d'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer lesdites conventions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.12 1124227005

#### CA12 13 0100

---

**APPROUVER LES MODIFICATIONS AUX ENTENTES AVEC MARIO BRISSON ENR. CONCERNANT LA LOCATION DE LA BOUTIQUE « PRO-SHOP » ET LA LOCATION D'UN LOCAL AUX FINS DE L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT À L'ARÉNA MARTIN-BRODEUR.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver les modifications aux ententes avec Mario Brisson enr. concernant la location de la boutique « Pro-shop » et la location d'un local aux fins de l'exploitation d'un restaurant à l'aréna Martin-Brodeur afin d'accorder une réduction de loyer durant les mois où la boutique « Pro-shop » n'est pas en opération soit les mois de mai, juin et juillet et de modifier le terme des deux ententes vu les travaux de mise aux normes de l'aréna Martin-Brodeur prévus en 2013.

De plus, il est recommandé d'autoriser le secrétaire d'arrondissement à signer les documents relatifs à ces modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.13 1124227004

#### CA12 13 0101

---

**APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 4 800 \$ AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LEONARDO DA VINCI POUR LE PROJET « MATINÉES DES AÎNÉS II », 11 314 \$ AU CENTRE DES AÎNÉS DU RÉSEAU D'ENTRAIDE DE SAINT-LÉONARD POUR LE PROJET « LES AÎNÉS EN ACTION », 8 886 \$ AUX AMIS DE LA PEINTURE DE SAINT-LÉONARD POUR LE PROJET « DES AÎNÉS EN ART », 17 594 \$ AU CARREFOUR DES FEMMES DE SAINT-LÉONARD POUR LE PROJET « CARREFOUR CULTUR'ELLES », 60 000 \$ À CONCERTATION SAINT-LÉONARD POUR LE PROJET « PRÉSENCE-INTERVENTION SUR LE SITE DU DOMAINE RENAISSANCE », 41 600 \$ À GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD POUR LE PROJET « LA FORCE D'UNE ÉQUIPE III » ET 25 667 \$ À L'ASSOCIATION HAÏTIANO-CANADO-QUÉBÉCOISE D'AIDE AUX DÉMUNIS POUR LE PROJET « SUPPORT AUX HAÏTIENS RÉFUGIÉS DU SÉISME 2010 ET AUX HABITANTS HAÏTIENS AU DOMAINE RENAISSANCE », DANS LE CADRE DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, VILLE - MESS.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver les projets de convention et d'accorder une aide financière de 4 800 \$ au Centre communautaire Leonardo da Vinci pour le projet « Matinées des aînés II », de 11 314 \$ au Centre des aînés du Réseau d'entraide de Saint-Léonard pour le projet « Les aînés en action », 8 886 \$ aux Amis de la peinture de Saint-Léonard pour le projet « Des aînés en art », 17 594 \$ au Carrefour des femmes de Saint-Léonard pour le projet « Carrefour cultur'elles », 60 000 \$ à Concertation Saint-Léonard pour le projet « Présence-intervention sur le site du Domaine Renaissance », 41 600 \$ à Gestion Multisports Saint-Léonard pour le projet « La force d'une équipe III » et 25 667 \$ à l'Association Haïtiano-Canado-Québécoise d'aide aux démunis pour le projet « Support aux Haïtiens réfugiés du séisme 2010 et aux habitants haïtiens au Domaine Renaissance », et ce, dans le cadre de l'entente administrative de développement et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville-MESS.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.14 1124227003

### **CA12 13 0102**

---

**RECOMMANDATION AU COMITÉ EXÉCUTIF D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'AQUEDUC ET DE L'ÉGOUT DES RUES CHAILLOT, DESPORTES ET SAINT-ZOTIQUE, CONTRAT NUMÉRO SP-34 - CIMA +.**

ATTENDU que les travaux visés par la surveillance devaient se dérouler entre le 6 septembre et le 21 novembre 2011;

ATTENDU que le retard accumulé dans l'exécution des travaux a forcé la Ville à les suspendre en date du 25 novembre 2011;

ATTENDU que l'achèvement des travaux est prévu entre le 15 avril et le 15 juin 2012.

Il est proposé par Robert L. Zambito

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De recommander au comité exécutif d'autoriser une dépense supplémentaire au montant total de 10 000 \$ à la compagnie CIMA + pour les services professionnels pour la surveillance des travaux de reconstruction de l'aqueduc et de l'égout des rues Chaillot, Desportes et Saint-Zotique, contrat numéro SP-34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.15 1122266003

### **CA12 13 0103**

---

**DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 29 FÉVRIER 2012.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :



De prendre acte du dépôt du rapport faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1er au 29 février 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1123676002

#### **CA12 13 0104**

---

#### **TENUE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION ESTIVALE 2012 DE LA DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver la tenue d'événements spéciaux réalisés par les associations partenaires du milieu dans le cadre de la programmation estivale 2012 de la Direction des affaires publiques et du développement communautaire et d'autoriser selon le cas :

- l'occupation du domaine public;
- le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur;
- la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non;
- la consommation de boissons alcoolisées;
- l'utilisation de matériel de cuisson ainsi que l'utilisation de la voie publique;
- la fermeture temporaire de rues dans le cadre de processions ou de spectacles en plein air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1124227001

#### **CA12 13 0105**

---

#### **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 2185 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES ARBRES REMARQUABLES.**

Monsieur le conseiller Dominic Perri donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement sur la protection des arbres remarquables.

Monsieur le conseiller Dominic Perri demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.01 1123022008

#### **CA12 13 0106**

---

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2185 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES ARBRES REMARQUABLES.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro 2185 intitulé : Règlement sur la protection des arbres remarquables.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement, le 18 avril 2012, à 17 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1123022008

#### **CA12 13 0107**

---

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL D'ADOPTER LE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (04-047), AFIN DE CRÉER UN NOUVEAU SECTEUR « MIXTE » À MÊME UNE PARTIE D'UN SECTEUR D'EMPLOIS, ET DE CRÉER UN NOUVEAU SECTEUR DE DENSITÉ 23-T8 À MÊME UNE PARTIE DU SECTEUR 23-04, POUR LES TERRAINS SITUÉS À L'ANGLE SUD-EST DU BOULEVARD VIAU ET DE LA RUE JARRY (LOTS NUMÉROS 4 795 426, 4 795 427 ET 1 745 609).**

ATTENDU que le conseil d'arrondissement a adopté ce projet de règlement lors d'une séance tenue le 5 mars 2012;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 29 mars 2012.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 29 mars 2012 et de recommander au conseil municipal d'adopter, sans changement, le règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin de créer un nouveau secteur « mixte » à même une partie d'un secteur d'emplois, et de créer un nouveau secteur de densité 23-T8 à même une partie du secteur 23-04, pour les terrains situés à l'angle sud-est du boulevard Viau et de la rue Jarry (lots numéros 4 795 426, 4 795 427 et 1 745 609).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1123385013

#### **CA12 13 0108**

---

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 ET SES AMENDEMENTS - 8370, BOULEVARD LACORDAIRE - LOT NUMÉRO 1 003 356 (PTIE) DU CADASTRE DU QUÉBEC.**

ATTENDU la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 14 mars 2012.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



De retirer de l'ordre du jour l'item 40.03 intitulé : « Recommandation du comité consultatif d'urbanisme – Demande de modification au règlement de zonage numéro 1886 et ses amendements – 8370, boulevard Lacordaire – Lot numéro 1 003 356 (ptie) du cadastre du Québec » et de reporter ce dossier à une séance ultérieure suite à la tenue d'une séance d'information, le 18 avril 2012 à 19 h, concernant la demande du Centre communautaire Leonardo da Vinci de modifier le règlement de zonage numéro 1886 afin d'autoriser un usage « service immobilier » dans le bâtiment situé au 8370, boulevard Lacordaire, dans la zone P05-15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1123385017

#### **CA12 13 0109**

---

#### **RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'EXEMPTION EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT - 6083, RUE BÉLANGER - LOT NUMÉRO 1 125 331 DU CADASTRE DU QUÉBEC - ZONE C01-19.**

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 14 mars 2012.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'accepter la demande d'exemption pour trois (3) cases de stationnement visant le changement d'usage du local situé au 6083, rue Bélanger, pour un usage de garderie au premier étage du bâtiment, lot numéro 1 125 331 du cadastre du Québec, dans la zone C01-19, et qu'une somme de 15 000 \$ soit exigée, le tout conformément à l'article 5.18 du règlement de zonage numéro 1886 ainsi qu'au règlement sur les tarifs en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1123385014

#### **CA12 13 0110**

---

#### **RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - NOUVEAU BÂTIMENT MULTIFAMILIAL AU 4645, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN - FUTURS LOTS NUMÉROS 4 924 776, 4 924 778 ET 4 924 781 DU CADASTRE DU QUÉBEC.**

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 14 mars 2012.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2012-02 visant la construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de neuf (9) étages comportant 133 unités de condos au 4645, boulevard Métropolitain, futurs lots numéros 4 924 776, 4 924 778 et 4 924 781 du cadastre du Québec, dans la zone H06-12, à condition de s'assurer que l'accès au site soit sécuritaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1123385016

Le 2 avril 2012

**CA12 13 0111**

---

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - MODIFICATION DU BÂTIMENT INDUSTRIEL SITUÉ AU 8760, RUE PASCAL-GAGNON - LOT NUMÉRO 1 335 426 DU CADASTRE DU QUÉBEC.**

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 14 mars 2012.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2012-03 visant la modification de la façade du bâtiment industriel jumelé situé au 8760, rue Pascal-Gagnon, lot numéro 1 335 426 du cadastre du Québec, dans la zone I11-18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1123385021

**CA12 13 0112**

---

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENU LE 14 MARS 2012.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1123385020

**CA12 13 0113**

---

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD TENU LE 16 FÉVRIER 2012.**

Il est proposé par Robert L. Zambito

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité du régime de retraite des employés de la Ville de Saint-Léonard tenue le 16 février 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1122409003



**CA12 13 0114**

---

**DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE ÉMIS - FÉVRIER 2012.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Robert L. Zambito

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction des travaux publics, de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de février 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.03 1123561003

**CA12 13 0115**

---

**DÉPÔT DU RELEVÉ MENSUEL DES CONSTATS D'INFRACTION RELATIVEMENT AU STATIONNEMENT ÉMIS PAR LES EMPLOYÉS - FÉVRIER 2012.**

Il est proposé par Robert L. Zambito

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction des travaux publics, de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les constats d'infraction relativement au stationnement émis par les employés au cours du mois de février 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.04 1123385019

**CA12 13 0116**

---

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2011 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport annuel 2011 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.05 1123385011



**CA12 13 0117**

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Qu'à 19 h 15, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mai 2012.

Arrondissement de Saint-Léonard

---

Michel Bissonnet  
Maire d'arrondissement

---

Me Guylaine Champoux  
Secrétaire d'arrondissement

Le 2 avril 2012